

Suivi des travaux



➤ Pour tout porteur de projet de bâtiment agricole

Vous souhaitez construire votre bâtiment en :

- s'assurant de la bonne exécution des travaux
- maîtrisant les délais d'intervention des entreprises
- maîtrisant le coût des travaux

Nous vous proposons :

- une mission de direction de l'exécution des travaux (*analyse technique et financière des offres et vérification de leur complétude, réunion d'ouverture de chantier, réunions périodiques de chantier avec production de rapports de visite, vérification des décomptes produits par les entreprises, production au besoin de plans complémentaires*)
- une mission d'assistance aux opérations de réception (*visite préalable à la réception de travaux avec établissement des réserves éventuelles, vérification de la levée des réserves par les entreprises, visite de réception de travaux en une seule fois de tous les lots avec établissement des procès-verbaux de réception*)

Durée : pendant toute la durée du chantier

Nos plus ++

Un accompagnement rigoureux en phase chantier

Une coordination des entreprises sur le chantier

La garantie de la maîtrise des coûts et des délais

Prestation réalisée par Laurent SALLARD, architecte DEA

Contact

Nicole TERRISSE

04 71 45 55 38

batiment@cantal.chambagri.fr

Tarifs et conditions de vente sur demande



**Chambre d'Agriculture
du Cantal**

26 rue du 139^{ème} R.I – BP 239

15002 Aurillac Cedex

Tél. 04 71 45 55 00

Fax 04 71 48 97 75

<http://www.cantal.chambagri.fr>